

L'École Centrale Paris et la Légion d'Honneur

L'École Centrale Paris a été admise dans l'Ordre de la Légion d'Honneur le 18 mai 1929. Les insignes lui furent remis lors des célébrations du centenaire de sa création. Elle a également reçu les deux Croix de Guerre 14-18 et 39-45. Au-delà de l'École, de nombreux Centraliens ont aussi été distingués pour les services qu'ils ont rendus à titre personnel.

L'École Centrale des Arts et Manufactures a été fondée en 1829, sur une initiative totalement privée et prémonitoire, par un homme d'affaires Alphonse Lavallée et trois hommes de science Jean-Baptiste Dumas, Eugène Pécllet et Théodore Olivier proches des milieux Saint-Simoniens. Elle fut la première grande école d'ingénieurs destinée à former des ingénieurs pour l'industrie naissante. Pour les fondateurs de l'École, les Centraliens devaient être les « médecins des usines et des fabriques », les ingénieurs et cadres pour les entreprises.

Initialement installée dans l'Hôtel Salé (siège de l'actuel Musée Picasso) dans le quartier du Marais, l'École est transférée en 1888 rue Montgolfier, à l'emplacement de l'ancien marché Saint Martin, dans le troisième arrondissement de Paris,¹ puis en 1969 à Châteaufort dans le département des Hauts-de-Seine. Elle est donnée à l'État par son propriétaire fondateur Alphonse Lavallée en juin 1857, puis nationalisée en 1947. L'École Centrale Paris est actuellement un grand établissement

public d'enseignement supérieur placé sous la tutelle du ministre chargé des Enseignements supérieurs.

Dès sa création, les élèves et anciens élèves de l'École jouent un rôle de premier plan dans la première révolution industrielle. Ils sont également présents dans la vie de la Cité, notamment par leur participation aux « trois glorieuses » de juillet 1830, par l'engagement de nombreux élèves dans l'encadrement des ateliers nationaux et dans les journées de juin 1848. Depuis sa fondation,

l'École, aujourd'hui appelée École Centrale Paris, a formé plus de 40 000 ingénieurs qui se sont illustrés dans tous les secteurs de la vie industrielle, économique et sociale.

L'École et la Nation

Depuis sa création, l'École a toujours eu une relation particulière avec l'État en ce qui concerne la participation de ses élèves et anciens élèves à la défense du Pays. L'histoire du régime militaire de l'École Centrale est celle d'une longue lutte entre la passion égalitaire, qui tend à octroyer le même statut à tous les citoyens, et une conception du bien commun qui commande d'employer chacun au mieux de ses aptitudes et de ses compétences. De 1872 à 1889, les élèves de l'École Centrale sont astreints au service militaire obligatoire de cinq ans avec volontariat au profit des jeunes gens justifiant d'un certain degré d'instruction.

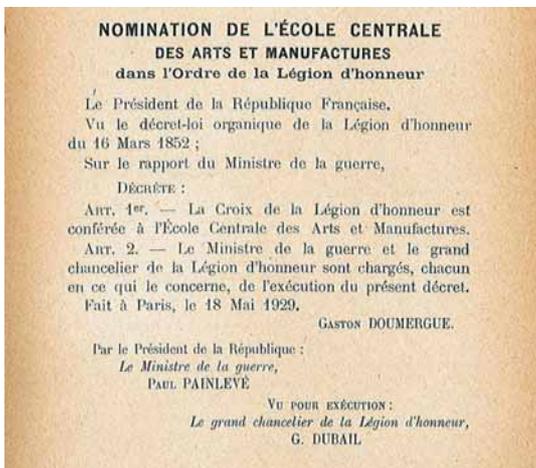


L'École Centrale a été nommée dans l'Ordre de la Légion d'Honneur et a reçu les croix de guerre avec palmes 14-18 et 39-45

¹ - Cette localisation, proche de celle du Conservatoire National des Arts et Métiers, illustre la volonté des pouvoirs publics de l'époque de créer une « Sorbonne industrielle » sur la rive droite de la Seine.



Dès le début de 1880, la volonté de réformer le système de 1872 se fait jour. La commission Ballue en 1883, puis la commission Laisant en 1887 élaborent un rapport concernant le service militaire. Une fois encore, la question se pose de savoir comment utiliser au mieux les ingénieurs. Après quelques hésitations, six écoles dont l'École Centrale reçoivent un traitement spécial qui prolonge celui de 1872. Les élèves de ces écoles suivent une instruction militaire pendant leur scolarité, puis effectuent un service actif comme officier pendant un an.



Décret de nomination de l'École Centrale dans l'Ordre de la Légion d'Honneur

La Loi de 1905 reprend le dispositif de 1887 mais allonge la durée du service militaire. Désormais les Centraliens passent deux ans sous les drapeaux : un an dans la troupe et un an comme officier. En 1914 une nouvelle Loi, votée par la Chambre des députés, est en discussion au Sénat quand intervient le début de la guerre. Cette nouvelle Loi instituait un régime unique pour toutes les écoles d'ingénieurs, hormis les écoles militaires (École spéciale militaire, École du service de santé militaire, École du service de la santé de la Marine, École Polytechnique). La durée effective du service militaire était portée à 3 ans. La guerre éclate en 1914, et donne aux Centraliens l'occasion de faire magnifiquement leurs preuves sur les champs de bataille.

Après la victoire, des circulaires ministérielles, tirant la leçon de l'Histoire, instituent la préparation militaire dans les grandes écoles. La Loi du 1^{er} Avril

1923 maintient les élèves de Centrale dans le droit commun, mais la préparation militaire est obligatoire pour eux. Ceux qui obtiennent le brevet de préparation militaire supérieure sont autorisés à se présenter au concours d'officiers de réserve après 6 mois de peloton.

Ces dispositions sont modifiées par la Loi du 31 Mars 1928 qui instaure l'instruction militaire obligatoire (I.M.O.), qui s'étend sur les trois années d'études, et

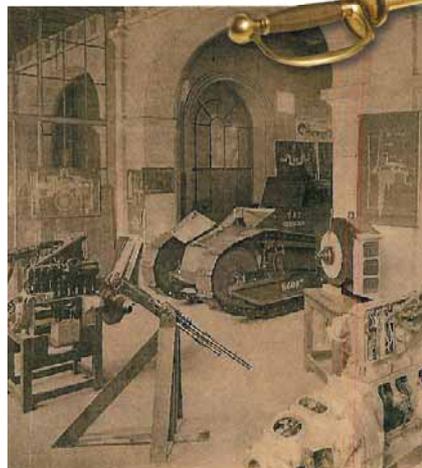


L'École Centrale conserve le régime de l'instruction militaire obligatoire jusqu'en 1972, date à laquelle ce régime, jugé trop inégalitaire, est supprimé. Depuis, les élèves de l'École sont soumis au régime général des étudiants. Toutefois le titre d'ingénieur leur permet d'accéder sur titre à un peloton d'élèves officiers de réserve (E.O.R.) sans préparation militaire supérieure préalable, jusqu'à la suppression du service national.

Les Centraliens, en tant qu'ingénieurs, ont perfectionné et développé l'armement.

En tant qu'officiers mobilisés lors de la première guerre mondiale, ils se sont illustrés sur

Épée et bicorne d'élève de l'École Centrale (1848)

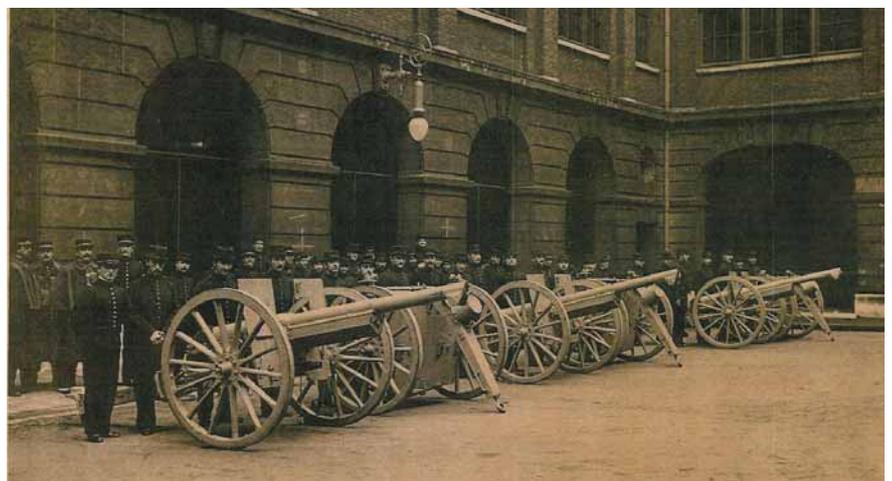


Matériel d'instruction prémilitaire des élèves

le champ de bataille. Entre 1914 et 1918, 4 800 élèves et anciens élèves sont mobilisés. Plus de 900 sont blessés et 550 tués. Ils sont l'objet de plus de 6 000 citations, 2 737 attributions de la Croix de guerre, et 1 239 nominations ou promotions dans l'ordre de la Légion d'Honneur. En 1918, 72% des batteries d'artillerie sont commandées par des Centraliens.

Les plus hautes autorités du pays, militaires ou civiles, ont rendu hommage à l'École Centrale, à ses élèves et anciens élèves, pour le précieux concours apporté par eux à la défense nationale. Citons les paroles prononcées devant le Sénat par le Général Messimy, alors rapporteur de la Loi militaire de 1928 : « Plus de 10 000 officiers sortant de l'École Centrale ont été nommés, soit avant la guerre, soit au cours de la guerre, officiers d'artillerie ; et alors que la

permet aux Centraliens d'être nommés sous-lieutenants, dès leur incorporation, à leur sortie de l'École, s'ils sont reconnus aptes physiquement. Ils accomplissent en cette qualité leur service militaire, en partie dans une école d'application, en partie dans un corps de troupe.



Batterie de canons de 75 dans la cour de l'ancienne école

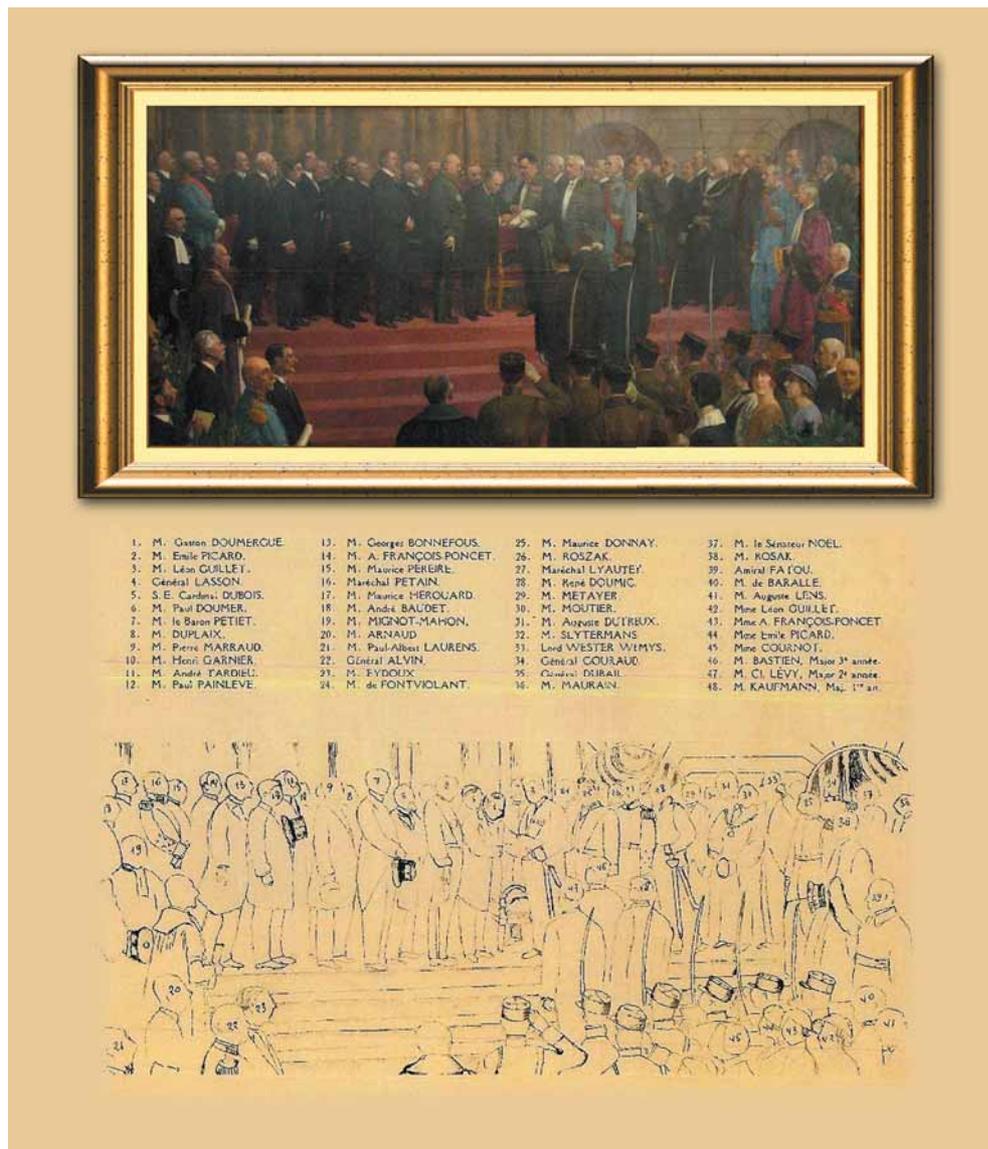
multiplication infinie des régiments et de toutes les formations entraînait une pénurie effroyable d'officiers, on peut dire que l'École Centrale a sauvé l'artillerie française ».

L'École Centrale, en tant qu'établissement, est décorée de la Croix de Guerre le 22 Octobre 1925. La citation de l'École est ainsi libellée au Journal Officiel du 21 Juillet 1925 : « *L'École Centrale des Arts et Manufactures, par son organisation militaire spéciale, a constitué une véritable pépinière d'officiers d'artillerie de complément, dont la science et l'héroïsme au cours de la Grande Guerre ont grandement et glorieusement contribué à donner la victoire ».*

L'École Centrale reçoit la Croix de la Légion d'Honneur le 18 Mai 1929. La Croix est remise à Léon Guillet, directeur de l'École, par Gaston Doumergue, Président de la République et Paul Painlevé, ministre de la Guerre, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, lors des grandes manifestations du centenaire de l'École.

La seconde guerre mondiale perturbe également la vie de l'École : au début des hostilités, elle se transporte à Angoulême, où seuls les élèves de la première année d'études suivent les cours dans des locaux offerts par la municipalité, alors que leurs camarades des deuxième et troisième années d'études sont mobilisés. Le patriotisme et l'esprit de sacrifice des Centraliens sont à nouveau mis à l'épreuve : 7 000 d'entre eux, élèves et anciens élèves, ont été mobilisés, 283 sont morts sur les champs de bataille, en captivité, en déportation, ou encore fusillés pendant la Résistance. Au total, 207 nominations ou promotions dans la Légion d'Honneur, 5 Croix de la Libération, 10 Médailles militaires, 447 Croix de guerre, sans compter les Médailles de la résistance et des évadés, ont été attribuées à des ingénieurs de Centrale durant cette sombre période.

À nouveau, la Croix de guerre avec palme est attribuée à l'École Centrale en reconnaissance de ces sacrifices, avec la citation suivante à l'Ordre de l'Armée (Journal Officiel du 30 Mai 1951) : « *École Centrale des Arts et Manufactures, école au passé prestigieux, chevalier de la Légion d'Honneur et décorée de la Croix de guerre au lendemain*



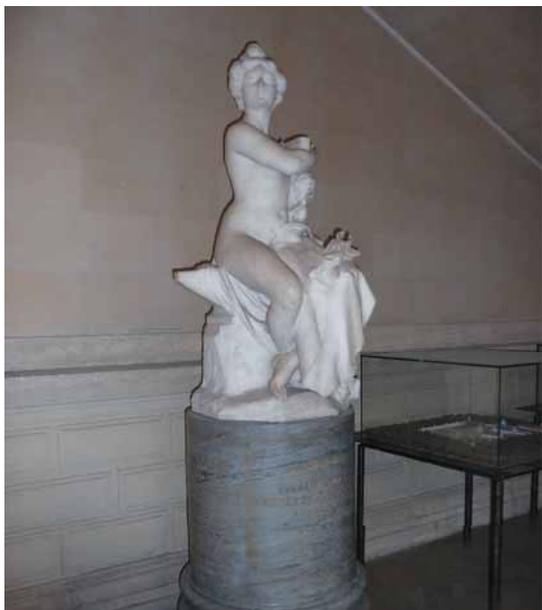
Cérémonie de remise, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, le 18 mai 1929

de la Guerre 1914-1918, a rendu des services éminents et a consenti de lourds sacrifices, de 1939 à 1945. Sur les champs de bataille en 1939-1940, dans les camps de prisonniers, dans les rangs des Forces Françaises Libres, au cours des combats de l'Armée d'Afrique, dans les dures épreuves de la Résistance et dans les camps de déportés, enfin, à l'occasion des batailles libératrices, s'est partout signalée par le comportement remarquable de ses élèves et anciens élèves, dont 283 sont morts au Champ d'Honneur ».

La croix de guerre de 1939-1945, remise par le Président de la République Vincent Auriol le 15 Novembre 1951 à l'École Centrale Paris est venue attester que, cette fois encore, l'École avait fait tout son devoir.

Plus tard, comme les autres membres du contingent, les Centraliens ont été appelés ou rappelés en **Algérie**. Plusieurs y ont donné leur vie pour la France.

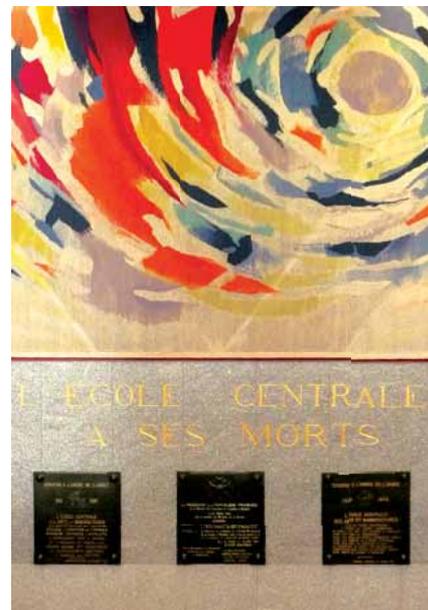
Tous les ans, début novembre, à la date anniversaire de la fondation de l'École, la tradition veut que les Centraliens ravivent la Flamme à l'Arc de Triomphe et honorent ainsi leurs camarades morts pour la patrie. Le monument aux Centraliens morts pour la France situé à l'entrée rue Conté de l'ancienne École Centrale, œuvre de Pierre Leprince Ringuet, Centralien et architecte, et de Marcel Gaumont, statuaire, ainsi que le sobre monument aux morts situé dans l'escalier d'honneur à Châtenay-Malabry témoignent de la fidélité de l'École à ses disparus.



Monument aux morts de leur dévouement à la Science et à la Patrie (anciens locaux, à Paris, rue Montgolfier), érigé en 1900



Monument aux morts (anciens locaux, à Paris, rue Conté) érigé en 1923



Monument aux morts (locaux actuels, à Châtenay-Malabry) érigé en 1969

Les nombres sont éloquents

– Nombreux sont les Centraliens **morts pour la France** : 815 sur l'ensemble des promotions sorties de l'École entre 1883 et 1958.

– Depuis la promotion 1881, 2 397 Centraliens ont été admis dans l'Ordre de la Légion d'Honneur (1 874 chevaliers, 464 officiers, 50 commandeurs, 8 grand-officiers, 1 grand-croix).

– Les promotions groupant les plus grands nombres de décorés² sont la promotion 1921A (208 légionnaires), la promotion 1922A (142 légionnaires) et la promotion 1920 (161 légionnaires), ce qui traduit les mérites exceptionnels de ces ingénieurs-officiers sur les champs de bataille de la première guerre mondiale.

– Selon les chiffres connus de l'Association,³ 254 Centraliens vivants sont aujourd'hui membres de l'Ordre de la Légion d'Honneur (191 chevaliers,

56 officiers, 4 commandeurs, 3 grand-officiers). Ils s'illustrent aujourd'hui dans toutes les branches de l'activité économique.

Au-delà, les Centraliens montrent l'exemple d'un engagement citoyen dans leurs activités civiles. L'encadrement de l'École, ses élèves et ses anciens élèves ont toujours eu le souci d'apporter leurs compétences d'ingénieurs au service de la Nation. De nombreux Centraliens sont morts, victimes du devoir professionnel. Ainsi en atteste un monument érigé la fin du XIX^e siècle, oeuvre de Denis Puech, grand prix de Rome, monument qui est toujours visible au pied de l'escalier d'honneur dans les anciens locaux de la rue Montgolfier : « À la mémoire des Camarades morts de leur dévouement à la Science et à la Patrie ».

Continuer à servir

Depuis 180 ans, l'École Centrale Paris forme des ingénieurs de haut niveau et des cadres dirigeants pour les entreprises et pour l'activité économique. Sa constante recherche de l'excellence – tant au niveau global de l'établissement qu'au niveau individuel de chaque Centralien – ainsi que sa contribution permanente à la Nation ont été maintes fois reconnues par de nombreuses

nominations et promotions dans l'Ordre de la Légion d'Honneur et dans d'autres grands Ordres Nationaux.

Aujourd'hui, les Centraliens restent des ingénieurs dotés d'une large culture scientifique et technologique, ouverts sur le monde et forts d'une éthique affirmée. Ils sont prêts à affronter les défis du troisième millénaire, tels la mondialisation et les grands défis environnementaux.

Forte de sa culture originale et de ses valeurs résolument modernes auxquelles elle est toujours restée fidèle, la Communauté centralienne est prête à entreprendre, à poursuivre les services rendus au pays, en continuant à anticiper les évolutions à venir de notre monde.⁴ ■

Daniel Gourisse (62)

Directeur honoraire de l'École Centrale Paris,
Président de Centrale Histoire

Bernard Laugier (63)

Chevalier de la Légion d'Honneur,
Colonel honoraire,
Secrétaire général (Yvelines) de la Société de la Légion d'Honneur

2 - À l'École Centrale, les promotions sont désignées par le millésime de l'année de sortie. Certaines promotions ont été dédoublées après les deux guerres mondiales, compte tenu des perturbations apportées à la scolarité de certains élèves.

3 - Les informations connues de l'association des anciens élèves sont celles volontairement transmises par ses adhérents (environ les deux tiers des centraliens vivants).

4 - Cet article doit beaucoup au CD-Rom Centrale Paris 94-95 édité par l'École Centrale, 1994, ainsi qu'aux travaux du groupe Centrale Histoire.